

DEUXIÈME TRIMESTRE 2018

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2018

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018

- Hausse de 25 % du résultat net ajusté ⁽¹⁾ d'un exercice à l'autre, et hausse de 33 % du résultat net comme présenté
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 11,6 % et de 10,5 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 65,1 % et ratio d'efficacité comme présenté de 67,6 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,6 %
- Vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles donnant lieu à un profit net de 5,3 millions \$ (4,6 millions \$ après impôts) ou 0,11 \$ par action
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 19 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF ⁽²⁾
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre
- Augmentation de 0,01 \$ du dividende trimestriel par action ordinaire, qui s'est établi à 0,64 \$ par action
- Progrès importants relativement à l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les		
	30 avril 2018	30 avril 2017	Variation	30 avril 2018	30 avril 2017	Variation
Comme présenté						
Résultat net	59,2 \$	44,6 \$	33 %	118,9 \$	93,0 \$	28 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,19 \$	13 %	2,74 \$	2,49 \$	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,5 %	9,9 %		10,7 %	10,3 %	
Ratio d'efficacité	67,6 %	70,7 %		67,0 %	70,1 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	8,6 %	8,1 %				
Base ajustée ⁽¹⁾						
Résultat net ajusté	64,6 \$	51,6 \$	25 %	127,8 \$	104,4 \$	23 %
Résultat dilué par action ajusté	1,47 \$	1,39 \$	6 %	2,96 \$	2,82 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,6 %	11,7 %		11,5 %	11,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté	65,1 %	67,2 %		64,9 %	67,3 %	

[1] Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

[2] Northpoint Commercial Finance

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 59,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,5 % pour le deuxième trimestre 2018, par rapport à 9,9 % pour le deuxième trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 64,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,47 \$, pour le deuxième trimestre 2018, en hausse respectivement de 25 % et 6 % par rapport à un résultat net de 51,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,39 \$, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,6 % pour le deuxième trimestre 2018, par rapport à 11,7 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés à la réorganisation du réseau de succursales et les frais d'acquisition et d'intégration de CIT Canada et de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Le résultat net s'est établi à 118,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,74 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 93,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 10,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 127,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,96 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2018, en hausse respectivement de 23 % et 5 %, par rapport à un résultat net ajusté de 104,4 millions \$ ou un résultat dilué par action de 2,82 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,5 % pour la période de six mois close le 30 avril 2018, par rapport à 11,7 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour les six mois clos le 30 avril 2018 et les six mois clos le 30 avril 2017 incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Au cours du trimestre, nous avons affiché de bons résultats tout en continuant de réaliser des progrès notables dans le renforcement de nos bases, ce qui établira les fondements de notre offre numérique exhaustive pour servir nos clients dont les besoins sont en constante évolution. »

M. Desjardins a ajouté : « Nous avons réalisé des progrès importants pour régler l'examen des prêts hypothécaires, qui n'a pas d'incidence sur nos clients, et nous sommes confiants d'y remédier complètement d'ici la fin de l'exercice. Tout au long de ses 172 ans d'histoire, la Banque a toujours été prudente et conservatrice dans la gestion de ses affaires. Notre bilan, en particulier en matière de crédit, a toujours été excellent. Avec un niveau élevé de liquidités et de fonds propres, nous sommes bien positionnés pour transformer la Banque sur le long terme, pour construire la Banque de demain. »

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				Pour les six mois clos les			
	30 avril 2018	31 janvier 2018	Variation	30 avril 2017	Variation	30 avril 2018	30 avril 2017	Variation
Rentabilité								
Revenu total	259 887 \$	267 002 \$	(3) %	238 807 \$	9 %	526 889 \$	480 440 \$	10 %
Résultat net	59 195 \$	59 747 \$	(1) %	44 572 \$	33 %	118 942 \$	93 028 \$	28 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,41 \$	(5) %	1,19 \$	13 %	2,74 \$	2,49 \$	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	10,5 %	10,8 %		9,9 %		10,7 %	10,3 %	
Marge nette d'intérêt	1,82 %	1,77 %		1,67 %		1,79 %	1,66 %	
Ratio d'efficacité	67,6 %	66,5 %		70,7 %		67,0 %	70,1 %	
Levier d'exploitation	(1,5) %	3,3 %		(1,9) %		4,8 %	0,6 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action – Clôture	49,31 \$	53,20 \$	(7) %	55,84 \$	(12) %	49,31 \$	55,84 \$	(12) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	8,7 x	9,7 x		13,0 x		8,7 x	13,0 x	
Valeur comptable	52,67 \$	52,08 \$	1 %	49,56 \$	6 %	52,67 \$	49,56 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable	94 %	102 %		113 %		94 %	113 %	
Dividendes déclarés	0,63 \$	0,63 \$	– %	0,61 \$	3 %	1,26 \$	1,22 \$	3 %
Rendement de l'action	5,1 %	4,7 %		4,4 %		5,1 %	4,4 %	
Ratio du dividende versé	47,0 %	44,3 %		51,4 %		45,6 %	48,9 %	
Mesures financières ajustées ⁽¹⁾								
Résultat net ajusté	64 625 \$	63 217 \$	2 %	51 618 \$	25 %	127 842 \$	104 359 \$	23 %
Résultat dilué par action ajusté	1,47 \$	1,49 \$	(1) %	1,39 \$	6 %	2,96 \$	2,82 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,6 %	11,5 %		11,7 %		11,5 %	11,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté	65,1 %	64,8 %		67,2 %		64,9 %	67,3 %	
Levier d'exploitation ajusté	(0,4) %	(0,8) %		0,2 %		3,9 %	4,7 %	
Ratio du dividende versé ajusté	42,8 %	41,7 %		43,7 %		42,3 %	43,2 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	47 565 \$	47 424 \$	– %	45 396 \$	5 %			
Prêts et acceptations	36 339 \$	36 754 \$	(1) %	34 180 \$	6 %			
Dépôts	29 479 \$	29 435 \$	– %	27 445 \$	7 %			
Actif productif moyen	39 983 \$	40 109 \$	– %	36 940 \$	8 %	40 047 \$	36 853 \$	9 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)								
Prêts aux clients commerciaux	12 362 \$	12 329 \$	– %	10 348 \$	19 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants	8 453 \$	8 664 \$	(2) %	7 648 \$	11 %			
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 982 \$	3 995 \$	– %	3 825 \$	4 %			
Actifs sous gestion des clients des Services aux particuliers ⁽²⁾	10 885 \$	10 986 \$	(1) %	11 299 \$	(4) %			
Total des dépôts des clients ⁽³⁾	25 570 \$	25 622 \$	– %	24 574 \$	4 %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III – base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	8,6 %		8,1 %				
Total	11,8 %	11,7 %		11,4 %				
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %		4,1 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 834	3 771		3 663				
Nombre de succursales	103	104		111				
Nombre de guichets automatiques	308	318		350				

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

[2] Y compris les dépôts et les fonds communs de placement de particuliers.

[3] Y compris les dépôts obtenus par l'intermédiaire des succursales, des courtiers et des conseillers indépendants, et des clients commerciaux.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de notre situation financière au 30 avril 2018, ainsi que de notre performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 1^{er} juin 2018, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2018, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le *Manuel de CPA Canada*. Notre rapport annuel 2017 fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des renseignements additionnels sur nous, y compris la notice annuelle, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier	4	Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires.....	14
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	5	Gestion du capital	16
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance.....	6	Gestion des risques	17
Modifications à la présentation de l'information financière.....	7	Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels	22
Perspectives	7	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	22
Analyse des résultats consolidés	8	Méthodes et estimations comptables	22
Situation financière	12		

À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Banque Laurentienne Groupe Financier s'entend de la Banque Laurentienne du Canada et de ses filiales (collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne Groupe Financier », « BLCGF », le « Groupe » ou la « Banque »). Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière.

Nous employons plus de 3 800 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offrons à nos clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à nos activités pancanadiennes et à notre présence aux États-Unis, nous sommes un important joueur dans de nombreux segments de marché.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent notre estimation du montant total des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par la SCHL qui devront être rachetés et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation » de notre rapport annuel 2017. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment, notre hypothèse que le montant des prêts révélé par l'examen en profondeur des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par la SCHL sera conforme au niveau des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance constaté dans le cadre de l'audit dans le cours normal des activités de la SCHL et de nos estimations, de même que des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation » de notre rapport annuel 2017.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, ou les autres hypothèses relatives aux exigences du conduit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan de transformation et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction de nos clients et de ceux de NCF à la transaction, l'incapacité de réaliser les avantages et les synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF selon le calendrier prévu, voire jamais, notre expérience limitée sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations voulant que cette transaction permette d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'intégration.

Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats et d'apprécier la performance sous-jacente des activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	59 195 \$	59 747 \$	44 572 \$	118 942 \$	93 028 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de restructuration ⁽¹⁾					
Autres charges de restructuration	1 283	673	1 248	1 956	1 940
	1 283	673	1 248	1 956	1 940
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	442	480	647	922	1 405
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition ⁽³⁾	2 418	1 878	186	4 296	364
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	1 287	439	4 965	1 726	7 622
	4 147	2 797	5 798	6 944	9 391
	5 430	3 470	7 046	8 900	11 331
Résultat net ajusté	64 625 \$	63 217 \$	51 618 \$	127 842 \$	104 359 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,34 \$	1,41 \$	1,19 \$	2,74 \$	2,49 \$
Éléments d'ajustement					
Charges de restructuration	0,03	0,02	0,04	0,05	0,06
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,10	0,07	0,17	0,17	0,27
	0,13	0,09	0,21	0,22	0,33
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	1,47 \$	1,49 \$	1,39 \$	2,96 \$	2,82 \$

(1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

(4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF.

(5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 et pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » à la page 20 de notre rapport annuel 2017.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires,

des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couverture de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	55 942 \$	55 468 \$	40 297 \$	111 410 \$	84 481 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	5 430	3 470	7 046	8 900	11 331
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	61 372 \$	58 938 \$	47 343 \$	120 310 \$	95 812 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 178 112 \$	2 034 603 \$	1 666 437 \$	2 105 168 \$	1 649 774 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,5 %	10,8 %	9,9 %	10,7 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,6 %	11,5 %	11,7 %	11,5 %	11,7 %

MODIFICATIONS À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

PRÊTS COMMERCIAUX

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux, les prêts commerciaux et d'autres prêts qui étaient auparavant présentés séparément au bilan consolidé sont regroupés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation reflète mieux la nature de nos secteurs d'activité.

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance économique mondiale demeure solide, malgré les tensions géopolitiques et le retour de la volatilité sur les marchés des capitaux. Alors que le cycle économique arrive à maturité et que des pressions inflationnistes se manifestent, les banques centrales continuent de supprimer graduellement certaines mesures de relance monétaire, contribuant ainsi à la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a haussé son taux directeur de 75 points de base en 2017 et de 50 points de base jusqu'à présent en 2018. Les marchés financiers prévoient que le rythme de la hausse graduelle du taux cible des fonds fédéraux se maintiendra au cours de la seconde moitié de 2018 et en 2019.

Les États-Unis ont annoncé certaines mesures protectionnistes qui ciblent les exportations canadiennes et qui, combinées aux négociations en cours sur l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain, se sont traduites par une incertitude grandissante, en particulier pour la prise de décisions liée aux investissements des entreprises. Toutefois, de nouveaux marchés s'ouvrent au Canada grâce à l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne et à l'Accord de partenariat transpacifique récemment ratifié. De plus, l'augmentation des prix de marchandise, la remontée des prix du pétrole lourd canadien, la croissance solide aux États-Unis et les politiques budgétaires de relance des gouvernements fédéral et provinciaux soutiennent l'économie canadienne.

Le taux de chômage au Canada se maintient à 5,8 % depuis le début de 2018, son niveau le plus faible depuis quatre décennies. Un resserrement des conditions du marché du travail a fait augmenter le nombre d'heures travaillées, ce qui a contribué à l'accélération de la hausse des salaires. La demande est demeurée vigoureuse sur le marché canadien de l'habitation tout au long de 2017 et au début de 2018, malgré les nouvelles réformes réglementaires des autorités fédérales, qui visent à réduire la vulnérabilité des ménages sur le marché des prêts hypothécaires assurés et non assurés. Le rythme de la construction domiciliaire, avec les logements en copropriété et les logements locatifs en tête, a atteint un sommet inégalé en six ans, suivant le rythme de formation de nouveaux ménages, alors que les conditions du marché de la revente sont généralement équilibrées dans les principaux marchés. De plus, l'offre continue de se raréfier dans les régions de Toronto et de Vancouver. Tous ces facteurs sont censés contribuer aux pressions à la hausse sur les prix du logement à moyen terme, lorsque le nouveau test fédéral de simulation de crise pour la souscription de prêts hypothécaires aura moins d'incidence sur les transactions résidentielles, surtout dans la région de Toronto.

Compte tenu de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel et du taux d'inflation, la Banque du Canada a haussé son taux directeur de 25 points de base en janvier 2018, après l'avoir haussé d'autant à deux reprises au cours des six derniers mois de 2017. Les intervenants du marché continuent toutefois de s'attendre à d'autres mesures de resserrement de la politique monétaire au Canada au cours de la seconde moitié de 2018 et en 2019. Le taux de financement à un jour cible a été fixé à 1,25 %, son niveau le plus haut depuis la fin de 2008, et le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,78 \$ US. Le PIB réel canadien devrait croître à un rythme respectable de 2,1 % en 2018 et de 1,8 % en 2019, après avoir atteint 2,9 % en 2017.

PLAN DE TRANSFORMATION

Renforcement de nos bases

2018 est une année marquée par des investissements dans nos employés, nos processus et nos technologies. Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central. Au cours du reste de l'année, nous continuerons la migration des produits de B2B Banque vers la nouvelle plateforme et commencerons celle des prêts des Services aux entreprises. Cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour améliorer notre offre de produits et faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires centraux et ferons des investissements importants dans le développement de solutions de services bancaires numériques.

Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation réglementaire nécessaire, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque. En outre, nous continuons d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques.

De plus, nous renforçons les bases financières de la Banque. Nous avons augmenté notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au cours du premier trimestre 2018 et conservons un fort niveau de liquidités afin d'accroître la flexibilité opérationnelle pour mettre en œuvre notre plan de transformation.

Optimisation des activités des Services aux particuliers

Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan de transformation sur sept ans, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avons fusionné 46 succursales et en avons converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Au cours du dernier trimestre, nous avons fusionné une autre succursale et d'ici la fin de l'exercice 2018, nous fusionnerons sept succursales de plus. Au fur et à mesure que nous simplifions nos activités de détail, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenu net d'intérêt	177 112 \$	178 635 \$	150 476 \$	355 747 \$	304 163 \$
Autres revenus	82 775	88 367	88 331	171 142	176 277
Revenu total	259 887	267 002	238 807	526 889	480 440
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	601	653	878	1 254	1 910
Provisions pour pertes sur créances	9 500	12 000	10 100	21 500	19 100
Frais autres que d'intérêt ⁽¹⁾	175 554	177 545	168 934	353 099	336 630
Résultat avant impôts sur le résultat	74 232	76 804	58 895	151 036	122 800
Impôts sur le résultat	15 037	17 057	14 323	32 094	29 772
Résultat net	59 195 \$	59 747 \$	44 572 \$	118 942 \$	93 028 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 253	4 279	4 275	7 532	8 547
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	55 942 \$	55 468 \$	40 297 \$	111 410 \$	84 481 \$
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,41 \$	1,19 \$	2,74 \$	2,49 \$
Résultat net ajusté ⁽²⁾	64 625 \$	63 217 \$	51 618 \$	127 842 \$	104 359 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	1,47 \$	1,49 \$	1,39 \$	2,96 \$	2,82 \$

(1) Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2017

Le résultat net s'est établi à 59,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$ au deuxième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 64,6 millions \$ au deuxième trimestre 2018, en hausse de 25 % par rapport à 51,6 millions \$ au deuxième trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,47 \$, en hausse de 6 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$ au deuxième trimestre 2017. La croissance du résultat par action par rapport au deuxième trimestre 2017 tient compte des émissions d'actions ordinaires effectuées à la fin de l'exercice 2017 et au début de l'exercice.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 21,1 millions \$, ou 9 %, pour atteindre 259,9 millions \$ au deuxième trimestre 2018, comparativement à 238,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 26,6 millions \$, ou 18 %, pour atteindre 177,1 millions \$ au deuxième trimestre 2018, comparativement à 150,5 millions \$ au deuxième trimestre 2017. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,82 % au deuxième trimestre 2018, une hausse de 15 points de base par rapport à la marge du deuxième trimestre 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'aux hausses récentes du taux préférentiel, en partie contrebalancée par le niveau plus élevé de liquidités.

Les **autres revenus** ont diminué de 5,6 millions \$ pour s'établir à 82,8 millions \$ au deuxième trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 88,3 millions \$ au deuxième trimestre 2017. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 4,0 millions \$ en raison surtout du ralentissement des activités attribuable aux conditions de marché. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également diminué de 3,3 millions \$ du fait principalement de la baisse des profits nets sur les valeurs mobilières par rapport au deuxième trimestre 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 1,7 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2017, sous l'effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de service alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles d'un montant de 380,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2018, ce qui a conduit à la comptabilisation d'un profit net de 5,3 millions \$ dans les autres revenus.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au deuxième trimestre 2018, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,6 million \$, par rapport à 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du deuxième trimestre 2018 ont totalisé 9,5 millions \$, comparativement aux provisions de 10,1 millions \$ au deuxième trimestre 2017. Les provisions au deuxième trimestre 2018 tenaient compte des réductions des provisions de 2,8 millions \$ attribuables aux mises à jour des paramètres des modèles de risque et de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 175,6 millions \$ au deuxième trimestre 2018, une hausse de 6,6 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 5 % pour s'établir à 169,1 millions \$ au deuxième trimestre 2018, par rapport à 160,6 millions \$ au deuxième trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de la hausse des frais de technologie.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 3,5 millions \$, ou 4 % au deuxième trimestre 2018 par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017, pour s'établir à 91,6 millions \$, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont progressé de 2,3 millions \$ au deuxième trimestre 2018 par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017, pour se fixer à 48,0 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux activités continues visant à améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 32,5 millions \$ au deuxième trimestre 2018, une hausse de 5,4 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2017. Cette hausse s'explique essentiellement par l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et par la hausse des honoraires professionnels pour soutenir notre transformation.

Les **charges de restructuration** ont totalisé 1,8 million \$ au deuxième trimestre 2018 et comprenaient principalement les indemnités de départ et les coûts liés à la communication compte tenu de la réorganisation des activités des succursales.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** se sont établis à 1,8 million \$ au deuxième trimestre 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada. Le 1^{er} mars 2018, LBC Capital a déployé son nouveau

système de financement et de crédit-bail offrant une meilleure adaptabilité et plus de flexibilité pour répondre aux besoins des clients. Cette étape importante achève en grande partie l'intégration de CIT Canada.

Au deuxième trimestre 2018, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 65,1 %, une amélioration appréciable par rapport à 67,2 % au deuxième trimestre 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus et le contrôle des dépenses. Séquentiellement, le ratio d'efficacité ajusté a légèrement augmenté comparativement à 64,8 % au premier trimestre 2018. Alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de transformation, nous prévoyons que ce ratio suivra la tendance à la hausse au cours des prochains trimestres. Néanmoins, nous maintenons notre objectif d'atteindre un ratio d'efficacité ajusté durable inférieur à 65 % d'ici 2020.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2018, la charge d'impôt a été de 15,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 20,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt a été de 14,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 24,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes et des revenus tirés des activités des établissements à l'étranger susmentionnés.

Le 28 février 2018, un nouveau budget fédéral du Canada a été déposé à la Chambre des communes. Selon notre analyse préliminaire, compte tenu du fait que les propositions législatives ne sont pas encore disponibles, nous prévoyons qu'à compter de l'exercice 2019, les nouvelles mesures auront une incidence sur le revenu futur tiré des transactions d'assurance à l'étranger. Par conséquent, la charge d'impôt de la Banque pourrait augmenter d'environ 4,0 millions \$ par année.

SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2018 COMPARATIVEMENT AUX SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2017

Le résultat net s'est établi à 118,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,74 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 93,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le résultat net ajusté a été de 127,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, en hausse de 23 % par rapport à 104,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,96 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, en hausse de 5 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 2,82 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. La croissance du résultat par action par rapport aux six mois clos le 30 avril 2017 tient compte des émissions d'actions ordinaires effectuées à la fin de l'exercice 2017 et au début de l'année.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 46,4 millions \$, ou 10 %, pour atteindre 526,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, en comparaison de 480,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, du fait principalement de la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux attribuable en partie aux acquisitions.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 51,6 millions \$, ou 17 %, pour atteindre 355,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, en comparaison de 304,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,79 % pour les six mois clos le 30 avril 2018, une hausse de 13 points de base par rapport à la marge pour les six mois clos le 30 avril 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé.

Les **autres revenus** ont diminué de 5,1 millions \$ pour s'établir à 171,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 176,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 5,1 millions \$ par rapport aux six mois clos le 30 avril 2017, en raison essentiellement des activités liées aux titres à revenu fixe. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également diminué de 2,8 millions \$ du fait principalement de la baisse des profits nets sur les valeurs mobilières par rapport aux six mois clos le 30 avril 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 1,0 million \$ par rapport aux six mois clos le 30 avril 2017, sous l'effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de services alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par le profit net de 5,3 millions \$ tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles au cours du deuxième trimestre 2018.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 1,3 million \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, comparativement à l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis de 1,9 million \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 21,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018 par rapport à 19,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. L'augmentation reflète l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 16,5 millions \$, pour s'établir à 353,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, comparativement à 336,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 18,6 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 342,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport à 323,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de l'accroissement des honoraires professionnels pour soutenir notre transformation.

Pour les six mois clos le 30 avril 2018, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 7,6 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2017, pour s'établir à 185,2 millions \$, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont progressé de 3,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018 par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2017, pour se fixer à 95,3 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux activités nouvellement imparties ainsi que des activités en cours visant l'amélioration des niveaux de service et de la sécurité des TI.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 13,2 millions \$ pour s'établir à 67,6 millions \$, pour les six mois clos le 30 avril 2018, par rapport aux six mois clos le 30 avril 2017, ce qui s'explique essentiellement par l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et par la hausse des honoraires professionnels.

Les **charges de restructuration** ont totalisé 2,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018 et, comme il a été mentionné précédemment, comprenaient principalement des indemnités de départ et des coûts liés à la communication se rapportant à la réorganisation des activités des succursales.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** se sont établis à 2,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 64,9 % pour les six mois clos le 30 avril 2018, comparativement à 67,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus et le contrôle des dépenses.

Impôts sur le résultat

Pour les six mois clos le 30 avril 2018, la charge d'impôt s'est élevée à 32,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités à l'étranger. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt a totalisé 29,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des facteurs susmentionnés.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale exhaustive, qui apportait des modifications importantes au code fiscal américain. Au cours du premier trimestre 2018, la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis adoptée a donné lieu à une baisse de 0,5 million \$ de l'actif d'impôt différé net de la Banque aux États-Unis et à l'imputation d'une charge équivalente non récurrente à l'état du résultat. Depuis le début de 2018, cette charge est graduellement annulée par l'incidence positive sur le résultat de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. La Banque poursuit son analyse des changements nouvellement adoptés.

TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2018

Le résultat net s'est établi à 59,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$ au premier trimestre 2018. Le résultat net ajusté a atteint 64,6 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,47 \$, pour le deuxième trimestre 2018, par rapport à un résultat net ajusté de 63,2 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,49 \$, pour le premier trimestre 2018. Le résultat dilué par action par rapport à celui du premier trimestre 2018 a été touché par l'émission d'actions ordinaires de janvier 2018.

Le revenu total a diminué de 7,1 millions \$ pour atteindre 259,9 millions \$ au deuxième trimestre 2018, comparativement à un revenu total de 267,0 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 1,5 million \$ séquentiellement pour atteindre 177,1 millions \$, en raison essentiellement de l'incidence négative attribuable au fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,82 % au deuxième trimestre 2018, une hausse de 5 points de base par rapport à la marge de 1,77 % du premier trimestre 2018 imputable essentiellement aux hausses récentes des taux et à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé.

Les autres revenus ont diminué de 5,6 millions \$ séquentiellement pour atteindre 82,8 millions \$ au deuxième trimestre 2018. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 4,2 millions \$ en raison surtout des activités liées aux titres à revenu fixe. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont diminué de 4,1 millions \$ du fait principalement de la baisse des profits nets sur les valeurs mobilières. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles d'un montant de 380,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2018, ce qui a conduit à la comptabilisation d'un profit net de 5,3 millions \$ dans les autres revenus.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,6 million \$ au second trimestre 2018, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2018. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Les provisions pour pertes sur créances du deuxième trimestre 2018 ont totalisé 9,5 millions \$, une baisse de 2,5 millions \$ comparativement aux provisions de 12,0 millions \$ au premier trimestre 2018. Les provisions au deuxième trimestre 2018 tenaient compte des réductions des provisions de 2,8 millions \$ attribuables aux mises à jour des paramètres des modèles de risque et de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,0 millions \$ pour se fixer à 175,6 millions \$ au deuxième trimestre 2018 en comparaison de 177,5 millions \$ au premier trimestre 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 4,0 millions \$ pour se fixer à 169,1 millions \$ au cours du trimestre considéré, en regard de 173,0 millions \$ au premier trimestre 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des salaires du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et à la baisse séquentielle des frais liés à la publicité et au développement des affaires.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	374 646 \$	327 362 \$	304 034 \$
Valeurs mobilières	5 542 400	5 586 014	5 545 070
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	4 230 719	3 107 841	4 649 721
Prêts et acceptations, montant net	36 242 544	36 596 971	34 074 653
Autres actifs	1 175 055	1 064 470	822 469
	47 565 364 \$	46 682 658 \$	45 395 947 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	29 478 813 \$	28 930 360 \$	27 444 926 \$
Autres passifs	6 843 526	6 842 540	7 984 950
Dette liée aux activités de titrisation	8 450 867	8 230 921	7 729 744
Dette subordonnée	348 591	348 427	199 911
Capitaux propres	2 443 567	2 330 410	2 036 416
	47 565 364 \$	46 682 658 \$	45 395 947 \$

Au 30 avril 2018, l'actif total s'élevait à 47,6 milliards \$, une augmentation de 0,9 milliard \$ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards \$ au 31 octobre 2017. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 1,1 milliard \$ des liquidités ainsi que l'augmentation de 110,6 millions \$ des autres actifs, en partie contrebalancée par une diminution de 354,4 millions \$ des prêts, comme il est mentionné ci-après.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2018, ces actifs totalisaient 10,1 milliards \$, une hausse de 1,1 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2017. Dans l'ensemble, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter les obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 36,2 milliards \$ au 30 avril 2018, une diminution de 354,4 millions \$ par rapport au 31 octobre 2017.

Les prêts personnels s'établissaient à 5,7 milliards \$, une baisse de 290,3 millions \$ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement à la suite de la solide performance des marchés des capitaux.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 18,2 milliards \$ au 30 avril 2018, une baisse de 257,4 millions \$ depuis le 31 octobre 2017. Cette baisse reflète une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts

commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser la composition de nos produits, de même que la décision des Services aux particuliers de n'émettre des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers hypothécaires depuis le 1^{er} novembre 2017 au Québec. En outre, comme attendu, depuis le 1^{er} janvier 2018, la croissance a été ralentie par la nouvelle règle B-20 du BSIF sur la souscription des prêts hypothécaires. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux totalisaient 12,4 milliards \$ au 30 avril 2018, une augmentation de 2 % depuis le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition récente des activités de NCF, ainsi que du financement de l'immobilier, contrebalancé en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles pour un montant de 380,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2018.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont augmenté de 110,6 millions \$ au 30 avril 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout de l'augmentation des dépôts de réserve en trésorerie relatifs aux activités de titrisation, comme il est précisé ci-après, ainsi que des ajouts aux immobilisations incorporelles développées en interne, alors que le développement de notre nouveau système bancaire central et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit continuent de progresser.

PASSIF

Les dépôts ont augmenté de 0,5 milliard \$ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour atteindre 29,5 milliards \$ au 30 avril 2018. Les dépôts de particuliers totalisaient 22,1 milliards \$ au 30 avril 2018, soit 0,9 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, contrebalancée en partie par une baisse de la demande des dépôts obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Depuis le début de l'exercice, les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales ont légèrement baissé de 1 %, alors qu'ils ont augmenté quelque peu au cours des trois derniers mois. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 330,2 millions \$ au cours de la même période, pour s'établir à 7,4 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 220,0 millions \$ par rapport à celle au 31 octobre 2017 et s'établissait à 8,5 milliards \$ au 30 avril 2018. Le rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ci-après, et les remboursements normaux ont été plus que contrebalancés par les prêts nouvellement titrisés alors que la Banque continue de privilégier cette source de financement à terme.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 443,6 millions \$ au 30 avril 2018, comparativement à 2 330,4 millions \$ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle en partie de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions \$ et un produit net de 139,2 millions \$, contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions \$. Les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 52,67 \$ au 30 avril 2018, comparativement à 51,18 \$ au 31 octobre 2017. En date du 23 mai 2018, 41 842 193 actions ordinaires étaient en circulation.

EXAMEN DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Cette section contient une mise à jour sur les prêts hypothécaires vendus i) à un tiers acheteur (le « tiers acheteur ») et ii) à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL », auparavant désignée l'« autre tiers acheteur »).

PROGRAMME DU TIERS ACHETEUR

Mise à jour

Nous avons conclu une entente avec le tiers acheteur en vertu de laquelle ont été résolus les problèmes relevés à l'égard de certains prêts hypothécaires achetés par le tiers acheteur. Selon cette entente, la Banque rachètera certains prêts hypothécaires non admissibles accordés dans le réseau de succursales de la Banque d'un montant additionnel de 115 millions \$ comme il est précisé ci-après. De plus, le tiers acheteur a convenu de continuer à considérer des achats futurs, sous réserve de conditions à convenir au moment de chaque achat, incluant l'audit préalable au financement des prêts hypothécaires visés par l'achat.

La Banque dispose des liquidités disponibles pour procéder au rachat des prêts hypothécaires visés. Dans l'ensemble, nous croyons que cette entente n'aura pas d'incidence importante sur les activités, les fonds propres, les opérations et le financement de la Banque.

En outre, depuis le 1er novembre 2017, nous poursuivons la mise en place de processus améliorés de contrôle de la qualité et d'octroi de prêts à l'échelle de la Banque, en plus d'offrir de la formation supplémentaire aux employés pour prévenir que des enjeux similaires se produisent dans le futur. Nous sommes confiants que ces mesures d'amélioration renforcent considérablement les activités d'octroi et de titrisation de prêts hypothécaires de la Banque.

Résumé des événements

À la fin septembre 2017, le tiers acheteur nous a avisés, à la suite d'un audit réalisé dans le cours normal de ses activités, que certains prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas ses critères de documentation et d'admissibilité.

Prêts hypothécaires accordés par B2B Banque

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet de ces prêts en 2017. Par suite de cet examen, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles au cours du premier trimestre 2018, comme l'indique le tableau ci-après. De plus, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie relativement à ces prêts hypothécaires, dont un montant de 23 millions \$ a été conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme. Le dépôt de réserve en trésorerie sera remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. Les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur ont donc été résolus à la fin du premier trimestre 2018, comme il a été mentionné précédemment.

Prêts hypothécaires accordés dans les succursales

Pour ce qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué un examen interne exhaustif d'environ 1 900 prêts hypothécaires au cours du deuxième trimestre 2018. Les prêts hypothécaires qui ne font pas partie de l'échantillon examiné ne feront l'objet d'un examen qu'à la date de leur renouvellement ou ne seront pas examinés du tout. Sur la base de cet examen interne, la Banque a relevé certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 115 millions \$ qui, comme il a été convenu avec le tiers acheteur, seront rachetés par la Banque au troisième trimestre 2018. Le montant du rachat est légèrement inférieur au montant d'environ 124 millions \$ que nous avons estimé, tel qu'il a été présenté à la fin du premier trimestre 2018. En outre, au premier trimestre 2018, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie additionnel d'un montant de 61 millions \$ relativement à ces prêts hypothécaires. Selon l'entente conclue avec le tiers acheteur, une tranche d'environ 6 millions \$ de ce dépôt de réserve en trésorerie sera remise à la Banque. La tranche résiduelle de ce dépôt de réserve en trésorerie sera conservée par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme et sera remise à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés dans les succursales seront amortis.

Dans le cadre de notre examen interne et comme mentionné précédemment, nous avons aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité du programme. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés par la Banque au premier trimestre 2018.

Par conséquent, les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur sont désormais résolus.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'examen du portefeuille de prêts hypothécaires du tiers acheteur.

En millions de dollars canadiens (non audité)	B2B Banque	Réseau de succursales	Total
Total des prêts hypothécaires vendus ⁽¹⁾	655 \$	1 157 \$	1 812 \$
Prêts hypothécaires non admissibles relevés ⁽²⁾⁽⁴⁾	89 \$	— \$	89 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance ⁽³⁾⁽⁴⁾	1	90	91
Prêts hypothécaires non admissibles relevés au cours du deuxième trimestre 2018 ⁽⁵⁾	—	115	115
Total des prêts hypothécaires non admissibles vendus par inadvertance et relevés	90 \$	205 \$	295 \$

(1) Au 30 septembre 2017, comme présenté dans notre rapport annuel 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats. Au 30 avril 2018, les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur par B2B Banque et le réseau de succursales s'élevaient respectivement à 526 millions \$ et 950 millions \$; les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des remboursements nets et des rachats susmentionnés.

(2) Prêts hypothécaires ne respectant pas les critères de documentation et non admissibles pour la titrisation.

(3) Les prêts vendus par inadvertance se rapportent aux prêts hypothécaires aux ratios prêt-valeur faibles qui ne respectaient pas les critères du tiers acheteur pour la titrisation.

(4) Rachetés au premier semestre 2018.

(5) Seront rachetés au troisième trimestre 2018.

PROGRAMME DE LA SCHL

Au deuxième trimestre 2018, la SCHL a réalisé un audit dans le cours normal des activités des prêts hypothécaires de la Banque assurés en portefeuille. L'audit a révélé des problèmes similaires à ceux relevés au quatrième trimestre 2017, étant donné que certains prêts hypothécaires ont été assurés en portefeuille par inadvertance alors qu'ils ne respectaient pas les critères d'admissibilité de la SCHL en matière d'assurance de portefeuille.

Par conséquent, en plus des prêts hypothécaires déjà rachetés auprès du programme de titrisation de la SCHL au début de 2018, la Banque rachètera ces autres prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance au programme de titrisation de la SCHL. La SCHL annulera parallèlement l'assurance fournie à l'égard de ces prêts hypothécaires assurés en portefeuille.

À cette fin, la Banque réalise un examen exhaustif de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL, mais non vendus à cette dernière, ainsi que des prêts hypothécaires assurés en portefeuille vendus au programme de titrisation de la SCHL. Un tiers indépendant vérifiera le processus d'examen et les résultats. Sur la base des résultats de l'audit de la SCHL dans le cours normal des activités, la Banque estime que le montant total de ces prêts hypothécaires qui devront être rachetés se situe entre 125 millions \$ et 150 millions \$.

L'examen devrait être achevé avant la fin de l'exercice. La Banque versera également à la SCHL un dépôt de réserve en trésorerie de 20 millions \$ en attente de la conclusion de l'examen. La SCHL réalisera sa propre évaluation de l'examen et exigera la confirmation par un tiers indépendant quant au caractère adéquat et à l'efficacité des nouveaux contrôles mis en œuvre par la Banque.

Comme il a été mentionné antérieurement, ces prêts hypothécaires ne constituent pas un problème sur le plan du crédit, étant donné que leur rendement est conforme à celui de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque et qu'ils sont garantis par une sûreté immobilière valide. Le programme de titrisation de la SCHL reste disponible et la Banque a titrisé des prêts hypothécaires comme d'habitude en 2018.

La Banque a des liquidités disponibles pour réaliser ces transactions qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur ses activités, son financement ou ses fonds propres.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'examen du portefeuille de prêts hypothécaires de la SCHL.

En millions de dollars canadiens (non audité)	Total
Total des prêts hypothécaires vendus ⁽¹⁾	5 157 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance au 31 janvier 2018 ⁽²⁾⁽³⁾	88 \$
Montant estimé des autres prêts hypothécaires vendus par inadvertance ⁽²⁾	125-150
Montant estimé du total des prêts hypothécaires vendus par inadvertance	213 \$ - 238 \$

(1) Au 30 septembre 2017, comme présenté dans notre rapport annuel 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats et des nouvelles titrisations avec la SCHL. Au 30 avril 2018, les prêts hypothécaires vendus à la SCHL s'élevaient à 5 014 M\$. Les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des nouvelles titrisations et des remboursements nets.

(2) Les prêts vendus par inadvertance se rapportent aux prêts hypothécaires aux ratios prêt-valeur faibles qui ne respectaient pas les critères de la SCHL pour la titrisation.

(3) Rachetés au deuxième trimestre 2018.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » (NFP) du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total de nos fonds propres sont établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 42 de notre rapport annuel 2017 pour des renseignements additionnels sur nos fonds propres réglementaires.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 8,6 %, 9,8 % et 11,8 % au 30 avril 2018. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 787 793 \$	1 612 299 \$	1 490 022 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 031 831 \$	1 953 899 \$	1 831 622 \$
Total des fonds propres	2 460 447 \$	2 364 589 \$	2 101 592 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾	20 816 431 \$	20 426 719 \$	18 457 839 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	7,9 %	8,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,8 %	9,6 %	9,9 %
Ratio total des fonds propres	11,8 %	11,6 %	11,4 %

(1) Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

(2) Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 8,6 % au 30 avril 2018 par rapport à un ratio de 7,9 % au 31 octobre 2017 et de 8,1 % au 30 avril 2017. Le placement d'actions ordinaires réalisé en janvier 2018 pour un produit net de 139,2 millions \$ a contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres depuis le début de l'exercice. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons pris la décision prudente de remplacer les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci renforce nos fonds propres et permet une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central et de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. La faible croissance des expositions pondérées en fonction des risques et la croissance nette des résultats non distribués ont aussi contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres, quoique contrebalancés par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

Le 7 décembre 2017, le CBCB a publié un document intitulé « Finalisation des réformes réglementaires d'après-crise de Bâle III ». Ce document constitue la finalisation du dispositif de Bâle III par le CBCB et la suite des documents consultatifs du CBCB publiés en 2014 et en 2015. Il complète la phase initiale des réformes de Bâle III réalisées antérieurement par le comité. Un des objectifs principaux des révisions intégrées dans le dispositif est de réduire la variabilité excessive des actifs pondérés en fonction des risques et d'améliorer la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Le nouveau dispositif révisé l'approche standard et améliore le niveau de détails et la sensibilité au risque en modifiant la pondération en fonction des risques associée aux diverses catégories d'actifs. Les révisions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, en imposant notamment des limites à l'égard de certaines données utilisées pour calculer les exigences de fonds propres et en introduisant un nouveau seuil de sensibilité au risque fondé sur les approches standard de Bâle III révisées par le comité, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les fonds propres réglementaires à détenir à l'égard de l'exposition au risque opérationnel. À l'heure actuelle, la direction évalue l'incidence potentielle de l'adoption de ce nouveau dispositif, qui demeure assujettie à la publication par le BSIF de sa ligne directrice connexe.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une initiative importante de notre plan de transformation qui devrait renforcer notre gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, nous avons l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En mars 2017, le CBCB a réalisé la deuxième phase de son examen du cadre de divulgation en vertu du troisième pilier dans la foulée des révisions publiées en janvier 2015. Le cadre de divulgation en vertu du troisième pilier vise à renforcer la rigueur du marché en imposant des exigences réglementaires de divulgation. À l'heure actuelle, nous examinons le nouveau cadre et attendons les lignes directrices connexes du BSIF.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,3 % au 30 avril 2018 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
Fonds propres de catégorie 1	2 031 831 \$	1 953 899 \$	1 831 622 \$
Total des expositions	47 564 963 \$	46 673 239 \$	45 011 109 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,3 %	4,2 %	4,1 %

DIVIDENDES

Le 15 mai 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2018.

Le 1^{er} juin 2018, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,64 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} août 2018 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2018. Ce dividende trimestriel est en hausse de 3 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	31 octobre 2017	31 octobre 2016	31 octobre 2015
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,63 \$	0,63 \$	0,61 \$	2,46 \$	2,36 \$	2,20 \$
Ratio du dividende versé	47,0 %	44,3 %	51,4 %	45,7 %	53,1 %	68,6 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	42,8 %	41,7 %	43,7 %	40,5 %	42,4 %	39,2 %

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 de notre rapport annuel 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Personnels	5 697 \$	6 970 \$	7 874 \$	12 667 \$	16 448 \$
Hypothécaires résidentiels	(201)	1 584	1 293	1 383	2 199
Commerciaux ⁽¹⁾	4 004	3 446	933	7 450	453
	9 500 \$	12 000 \$	10 100 \$	21 500 \$	19 100 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,11 %	0,13 %	0,12 %	0,12 %	0,11 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 9,5 millions \$ au deuxième trimestre 2018, en baisse de 0,6 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,5 millions \$ séquentiellement. Les pertes sur prêts pour le trimestre tiennent compte de l'incidence favorable de la réduction des provisions cumulatives découlant de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles, ainsi que des mises à jour des paramètres des modèles de risque représentant 2,8 millions \$. Les pertes sur prêts pour le deuxième trimestre 2018 reflètent également l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. À 11 points de base, par rapport aux prêts et acceptations moyens, le niveau actuel des provisions pour le deuxième trimestre 2018 continue de refléter la bonne qualité sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts. Pour les six mois clos le 30 avril 2018, les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 2,4 millions \$, pour s'établir à 21,5 millions \$, comparativement à 19,1 millions \$ pour la période correspondante de 2017.

Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 2,2 millions \$ comparativement à celles du deuxième trimestre 2017 et se sont établies à 5,7 millions \$ au deuxième trimestre 2018, du fait des charges moins élevées liées au portefeuille de prêts à l'investissement, en partie en raison de la baisse des volumes. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 1,3 million \$, du fait principalement de charges moins élevées pour le portefeuille de marges de crédit. Pour les six mois clos le 30 avril 2018, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,8 millions \$ d'un exercice à l'autre, attribuables surtout aux charges susmentionnées moins élevées pour le portefeuille de prêts à l'investissement.

Prêts hypothécaires résidentiels

Au deuxième trimestre 2018, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à un montant négatif de 0,2 million \$, reflétant une baisse séquentielle de 1,8 million \$ et une baisse de 1,5 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2017. Ces diminutions reflètent l'incidence favorable des mises à jour des paramètres des modèles de risque apportées au cours du deuxième trimestre 2018, ainsi que la légère réduction des volumes globaux. Pour les six mois clos le 30 avril 2018, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,8 million \$ d'un exercice à l'autre. Les pertes sur prêts du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque restent à leurs niveaux les plus bas jusqu'à maintenant alors que le portefeuille continue de profiter des conditions de crédit favorables et du niveau de souscription élevé de la Banque.

Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux se sont établies à 4,0 millions \$ au deuxième trimestre 2018 par rapport à 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2017. Cette hausse découle principalement du niveau très bas de pertes sur prêts au deuxième trimestre 2017 et de l'incidence de l'acquisition de NCF, en partie contrebalancée par l'incidence favorable des mises à jour des paramètres des modèles de risque apportées au cours du deuxième trimestre 2018 et de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ce portefeuille ont augmenté de 0,6 million \$ compte tenu de pertes plus élevées sur certains comptes, en partie contrebalancées par les facteurs susmentionnés. Pour les six mois clos le 30 avril 2018, les pertes sur prêts commerciaux ont augmenté de 7,0 millions \$ d'un exercice à l'autre, surtout du fait des améliorations de certains comptes au cours des six mois clos le 30 avril 2017 compte tenu des conditions de crédit favorables et de l'incidence de l'acquisition de NCF. Les pertes sur prêts des portefeuilles commerciaux ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
Prêts douteux bruts			
Personnels	21 686 \$	20 874 \$	22 336 \$
Hypothécaires résidentiels	30 694	30 326	26 469
Commerciaux ⁽¹⁾	102 315	100 691	77 024
	154 695	151 891	125 829
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(19 524)	(24 801)	(21 761)
Provisions cumulatives collectives	(13 338)	(17 828)	(17 839)
	(32 862)	(42 629)	(39 600)
Prêts douteux nets	121 833 \$	109 262 \$	86 229 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,43 %	0,41 %	0,37 %
Montant net	0,34 %	0,30 %	0,25 %
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	(64 085) \$	(56 557) \$	(65 763) \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 154,7 millions \$ au 30 avril 2018, ce qui représente une légère hausse de 2,8 millions \$, ou 2 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2017 attribuable principalement aux prêts commerciaux.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles sur les prêts commerciaux ont diminué de 5,3 millions \$ pour atteindre 19,5 millions \$. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives sur les prêts douteux, notamment sur les prêts personnels, ont diminué de 4,5 millions \$.

Les provisions cumulatives collectives pour autres prêts s'établissaient à 64,1 millions \$ au 30 avril 2018, ce qui représente une hausse de 7,5 millions \$ par rapport aux provisions cumulatives collectives pour autres prêts au 31 octobre 2017 attribuable principalement aux prêts personnels et commerciaux.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter nos obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins de liquidités sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de notre clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures que nous prenons pour réagir aux crises de liquidité.

Au cours de l'exercice précédent, l'intensification de la concurrence en matière de financement au moyen des dépôts obtenus d'un réseau de courtiers a retenu l'attention. De plus, les événements récents à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels titrisés, qui sont décrits à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires », ont soulevé des inquiétudes sur le marché. La Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et des conseillers et courtiers indépendants. Nous nous appuyons également sur un programme de financement institutionnel bien établi. Ces sources contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité des liquidités. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter nos obligations actuelles et soutenir la croissance.

Exigences réglementaires en matière de liquidité

Nous gérons également les liquidités de la Banque conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale. Le 6 février 2018, le BSIF a reporté la date cible pour la mise en œuvre du NSFR de janvier 2019 à janvier 2020. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Échéance des passifs financiers

Le tableau suivant présente un sommaire des échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers au 30 avril 2018 et au 31 octobre 2017.

ÉCHÉANCE DES PASSIFS FINANCIERS

Au 30 avril 2018

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme			Plus de 5 ans	Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans		
Dépôts						
Particuliers	4 735 603 \$	7 738 074 \$	7 263 254 \$	2 272 581 \$	114 550 \$	22 124 062 \$
Entreprises, banques et autres	2 059 776	2 636 361	2 390 976	364 736	(13 162)	7 438 687
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 425 367	—	—	—	2 425 367
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 466 051	—	—	—	2 466 051
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 531 869	3 460 505	3 022 046	519 952	8 534 372
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés ⁽¹⁾	—	20 359	29 677	11 517	6 510	68 063
	6 795 379 \$	16 818 081 \$	13 144 412 \$	6 020 880 \$	627 850 \$	43 406 602 \$

Au 31 octobre 2017

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme			Plus de 5 ans	Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans		
Dépôts						
Particuliers	5 026 606 \$	7 695 011 \$	6 626 628 \$	1 802 599 \$	88 988 \$	21 239 832 \$
Entreprises, banques et autres	2 199 952	3 314 089	1 579 623	660 771	2 745	7 757 180
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 165 097	—	—	—	2 165 097
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 678 629	—	—	—	2 678 629
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 519 688	3 436 269	2 780 775	436 394	8 173 126
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés ⁽¹⁾	—	16 889	18 430	8 292	5 913	49 524
	7 226 558 \$	17 389 403 \$	11 660 950 \$	5 602 437 \$	534 040 \$	42 413 388 \$

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 30 avril 2018 et au 31 octobre 2017.

Notes de crédit

Le 11 décembre 2017, DBRS a confirmé notre note de crédit de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de stable à négative.

Le 27 avril 2018, Standard and Poor's (S&P) a retiré la mise sous surveillance⁽¹⁾ avec répercussions négatives des notes de crédit qui prévalait depuis le 20 décembre 2017 et a confirmé les notes de crédit de l'émetteur à long terme de BBB et à court terme de A-2, tout en maintenant la perspective négative.

(1) La mise sous surveillance souligne l'opinion de S&P en ce qui a trait à la direction potentielle d'une note de crédit à court terme ou à long terme et met l'accent sur les événements isolables et les tendances à court terme qui entraînent la mise sous surveillance spéciale des notes de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que nous pouvons subir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent à nos activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP).

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations de nos taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique du capital. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser notre rentabilité, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 30 avril 2018, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
(Diminution) augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	(4 270) \$	21 149 \$
(Diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(44 221) \$	(49 266) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, au 30 avril 2018, la sensibilité du revenu net d'intérêt à des variations soudaines des taux d'intérêt et l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont diminué par rapport au 31 octobre 2017. Étant donné la hausse prévue des taux d'intérêt, nous avons écourté la durée de la Banque tout en la positionnant de façon à ce qu'elle tire parti des fluctuations des taux d'intérêt et que le risque soit maintenu à l'intérieur des limites approuvées.

La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

RISQUE LIÉ AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Environ 40 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016
Revenu net d'intérêt	177 112 \$	178 635 \$	176 220 \$	157 707 \$	150 476 \$	153 687 \$	148 727 \$	147 991 \$
Autres revenus	82 775	88 367	91 748	90 295	88 331	87 946	87 642	81 086
Revenu total	259 887	267 002	267 968	248 002	238 807	241 633	236 369	229 077
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	601	653	707	766	878	1 032	1 181	1 267
Provisions pour pertes sur créances	9 500	12 000	11 500	6 400	10 100	9 000	10 300	8 200
Frais autres que d'intérêt	175 554	177 545	184 365	168 364	168 934	167 696	201 998	160 474
Résultat avant impôts sur le résultat	74 232	76 804	71 396	72 472	58 895	63 905	22 890	59 136
Impôts sur le résultat	15 037	17 057	12 761	17 674	14 323	15 449	4 507	13 999
Résultat net	59 195 \$	59 747 \$	58 635 \$	54 798 \$	44 572 \$	48 456 \$	18 383 \$	45 137 \$
Résultat par action								
de base	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$
dilué	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En novembre 2017, nous avons lancé la phase 1 de la mise en œuvre du système bancaire de base. L'évaluation des modifications résultantes apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière a confirmé que la conception est adéquate en ce qui concerne l'information financière.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2018, aucune autre modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Nos principales méthodes et estimations comptables sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2017. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2018 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur nos états financiers consolidés. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 70 à 74 de notre rapport annuel 2017 pour plus de précisions.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mises à jour importantes aux modifications de méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2017 et dans la section « Modifications de méthodes comptables à venir » aux pages 75 à 77 de notre rapport annuel 2017, à l'exception de ce qui est présenté ci-après.

Cadre conceptuel

En mars 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un ensemble de concepts complet pour l'information financière, le cadre conceptuel de l'information financière révisé (cadre conceptuel). Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé sur ses états financiers consolidés.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 30 avril 2018 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	24
État du résultat consolidé	25
État du résultat global consolidé	26
État de la variation des capitaux propres consolidé	27
État des flux de trésorerie consolidé	28
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	29
1. Information générale	29
2. Normes de présentation	29
3. Modifications de normes comptables à venir	29
4. Valeurs mobilières	30
5. Prêts	31
6. Titrisation et entités structurées	33
7. Capital-actions	35
8. Rémunération fondée sur des actions	37
9. Avantages postérieurs à l'emploi	38
10. Instruments financiers – juste valeur	38
11. Passifs éventuels	38
12. Charges de restructuration	38
13. Regroupements d'entreprises	39

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		142 340 \$	111 978 \$	107 366 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		232 306	215 384	196 668
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 822 395	3 032 159	3 026 296
Détenues jusqu'à l'échéance		375 409	405 088	199 076
Détenues à des fins de transaction		2 344 596	2 148 767	2 319 698
		5 542 400	5 586 014	5 545 070
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		4 230 719	3 107 841	4 649 721
Prêts	5 et 6			
Personnels		5 748 417	6 038 692	6 356 574
Hypothécaires résidentiels		18 229 038	18 486 449	17 475 747
Commerciaux ⁽¹⁾		11 665 022	11 464 007	9 679 907
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		697 014	707 009	667 788
		36 339 491	36 696 157	34 180 016
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(96 947)	(99 186)	(105 363)
		36 242 544	36 596 971	34 074 653
Autres				
Dérivés		102 373	104 426	163 541
Immobilisations corporelles		49 938	35 214	31 055
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		328 477	293 422	163 306
Goodwill		114 988	118 100	59 623
Actif d'impôt différé		36 802	38 702	32 581
Autres actifs		542 477	474 606	372 363
		1 175 055	1 064 470	822 469
		47 565 364 \$	46 682 658 \$	45 395 947 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		22 077 605 \$	21 198 982 \$	20 662 048 \$
Entreprises, banques et autres		7 401 208	7 731 378	6 782 878
		29 478 813	28 930 360	27 444 926
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		2 425 367	2 165 097	1 737 069
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 466 051	2 678 629	4 482 849
Acceptations		697 014	707 009	667 788
Dérivés		234 247	217 785	139 651
Passif d'impôt différé		19 535	22 112	29 557
Autres passifs		1 001 312	1 051 908	928 036
		6 843 526	6 842 540	7 984 950
Dette liée aux activités de titrisation	6	8 450 867	8 230 921	7 729 744
Dette subordonnée		348 591	348 427	199 911
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	244 038	341 600	341 600
Actions ordinaires	7	1 105 294	953 536	709 629
Résultats non distribués		1 099 299	1 035 770	975 462
Cumul des autres éléments du résultat global		(5 064)	(496)	9 725
		2 443 567	2 330 410	2 036 416
		47 565 364 \$	46 682 658 \$	45 395 947 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions. Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
		30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenu d'intérêt						
Prêts		344 870 \$	340 629 \$	274 129 \$	685 499 \$	554 803 \$
Valeurs mobilières		13 342	13 621	9 252	26 963	19 467
Dépôts auprès d'autres banques		675	551	94	1 226	220
Autres, incluant les dérivés		6 444	5 706	10 529	12 150	22 922
		365 331	360 507	294 004	725 838	597 412
Frais d'intérêt						
Dépôts		139 221	134 060	109 624	273 281	224 447
Dette liée aux activités de titrisation		41 038	40 526	31 422	81 564	63 879
Dette subordonnée		3 709	3 835	1 575	7 544	3 194
Autres, incluant les dérivés		4 251	3 451	907	7 702	1 729
		188 219	181 872	143 528	370 091	293 249
Revenu net d'intérêt		177 112	178 635	150 476	355 747	304 163
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		35 967	38 077	37 713	74 044	75 083
Revenus tirés des activités de courtage		14 366	18 586	18 396	32 952	38 081
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		11 843	12 229	11 758	24 072	22 662
Revenus liés aux comptes d'investissement		5 139	5 730	6 195	10 869	11 864
Revenus d'assurance, montant net		4 217	3 547	4 592	7 764	9 172
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		1 486	5 622	4 751	7 108	9 878
Autres		9 757	4 576	4 926	14 333	9 537
		82 775	88 367	88 331	171 142	176 277
Revenu total		259 887	267 002	238 807	526 889	480 440
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis		601	653	878	1 254	1 910
Provisions pour pertes sur créances	5	9 500	12 000	10 100	21 500	19 100
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		91 550	93 662	88 055	185 212	177 641
Frais d'occupation de locaux et technologie		47 952	47 306	45 608	95 258	91 914
Autres		32 543	35 060	27 182	67 603	54 405
Charges de restructuration	12	1 751	918	1 704	2 669	2 649
Frais liés aux regroupements d'entreprises	13	1 758	599	6 385	2 357	10 021
		175 554	177 545	168 934	353 099	336 630
Résultat avant impôts sur le résultat		74 232	76 804	58 895	151 036	122 800
Impôts sur le résultat		15 037	17 057	14 323	32 094	29 772
Résultat net		59 195 \$	59 747 \$	44 572 \$	118 942 \$	93 028 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 253	4 279	4 275	7 532	8 547
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		55 942 \$	55 468 \$	40 297 \$	111 410 \$	84 481 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		41 762	39 459	33 985	40 591	33 930
dilué		41 762	39 459	33 985	40 591	33 930
Résultat par action						
de base		1,34 \$	1,41 \$	1,19 \$	2,74 \$	2,49 \$
dilué		1,34 \$	1,41 \$	1,19 \$	2,74 \$	2,49 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,63 \$	0,63 \$	0,61 \$	1,26 \$	1,22 \$
Actions privilégiées - série 11		— \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,54 \$	0,54 \$
Actions privilégiées - série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,73 \$	0,73 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Résultat net	59 195 \$	59 747 \$	44 572 \$	118 942 \$	93 028 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 582)	985	5 586	(3 597)	7 919
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(53)	(1 902)	(1 499)	(1 955)	(4 651)
	(4 635)	(917)	4 087	(5 552)	3 268
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3 974	(2 986)	(1 320)	988	(5 416)
Écarts de conversion, montant net					
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	14 802	(14 936)	—	(134)	—
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(7 529)	7 659	—	130	—
	7 273	(7 277)	—	(4)	—
	6 612	(11 180)	2 767	(4 568)	(2 148)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	246	5 146	(1 105)	5 392	7 470
Résultat global	66 053 \$	53 713 \$	46 234 \$	119 766 \$	98 350 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) à :					
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 519) \$	414 \$	2 006 \$	(1 105) \$	2 990 \$
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(78)	(587)	(549)	(665)	(1 704)
	(1 597)	(173)	1 457	(1 770)	1 286
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 440	(1 082)	(488)	358	(1 965)
Écarts de conversion, montant net					
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(1 163)	1 183	—	20	—
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	89	1 873	(403)	1 962	2 730
	(1 231) \$	1 801 \$	566 \$	570 \$	2 051 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les six mois clos le 30 avril							Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 7)	Actions ordinaires (note 7)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Total	
				Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger		
Solde au 31 octobre 2017	341 600 \$	953 536 \$	1 035 770 \$	4 849 \$	(7 293) \$	1 948 \$	(496) \$	2 330 410 \$
Résultat net			118 942					118 942
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 597)			(3 597)	(3 597)
Reclassement en résultat net des (profits nets) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 955)			(1 955)	(1 955)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					988		988	988
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(134)	(134)	(134)
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						130	130	130
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			5 392					5 392
Résultat global			124 334	(5 552)	988	(4)	(4 568)	119 766
Émission d'actions		151 758						151 758
Rachat d'actions	(97 562)		(2 438)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(7 532)					(7 532)
Actions ordinaires			(50 835)					(50 835)
Solde au 30 avril 2018	244 038 \$	1 105 294 \$	1 099 299 \$	(703) \$	(6 305) \$	1 944 \$	(5 064) \$	2 443 567 \$
Solde au 31 octobre 2016	341 600 \$	696 493 \$	924 861 \$	203 \$	11 670 \$	— \$	11 873 \$	1 974 827 \$
Résultat net			93 028					93 028
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				7 919			7 919	7 919
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(4 651)			(4 651)	(4 651)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(5 416)		(5 416)	(5 416)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			7 470					7 470
Résultat global			100 498	3 268	(5 416)	—	(2 148)	98 350
Émission d'actions		13 136						13 136
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(8 547)					(8 547)
Actions ordinaires			(41 350)					(41 350)
Solde au 30 avril 2017	341 600 \$	709 629 \$	975 462 \$	3 471 \$	6 254 \$	— \$	9 725 \$	2 036 416 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	59 195 \$	59 747 \$	44 572 \$	118 942 \$	93 028 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	9 500	12 000	10 100	21 500	19 100
(Profit net) perte nette sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(130)	(2 490)	(2 657)	(2 620)	(6 963)
Profit net à la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles	(5 330)	—	—	(5 330)	—
Impôt différé	(595)	(1 046)	3 043	(1 641)	4 982
Amortissement des immobilisations corporelles	1 667	1 668	1 712	3 335	3 802
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	8 825	8 385	6 345	17 210	12 602
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	23 369	(68 372)	(463 583)	(45 003)	(830 492)
Variation des acceptations	4 210	(14 205)	130 755	(9 995)	37 963
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(277 462)	81 633	287 267	(195 829)	114 809
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(327 633)	(795 245)	(1 803 656)	(1 122 878)	(1 769 735)
Intérêts courus à recevoir	(5 762)	4 876	(4 940)	(886)	(4 743)
Actifs dérivés	38 056	(36 003)	3 940	2 053	69 250
Dépôts	49 540	504 759	746 081	554 299	(128 419)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(523 033)	783 303	39 297	260 270	29 776
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	350 234	(562 812)	786 070	(212 578)	1 957 408
Intérêts courus à payer	23 706	(9 344)	16 460	14 362	(1 768)
Passifs dérivés	(19 544)	36 006	5 654	16 462	(10 848)
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	207 908	12 038	451 030	219 946	485 290
Autres, montant net	3 330	(128 433)	62 239	(125 103)	75 721
	(379 949)	(113 535)	319 729	(493 484)	150 763
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Rachat d'actions privilégiées	—	(100 000)	—	(100 000)	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	(89)	139 223	12	139 134	14
Dividendes	(20 972)	(21 115)	(19 055)	(42 087)	(38 703)
	(21 061)	18 108	(19 043)	(2 953)	(38 689)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(1 128 788)	(1 279 114)	(908 789)	(2 407 902)	(1 616 936)
Produit à la vente et à l'échéance	1 172 093	1 440 610	518 995	2 612 703	1 323 432
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(170 781)	(230 883)	(64 341)	(401 664)	(271 975)
Produit à l'échéance	246 581	184 763	195 441	431 344	575 334
Produit de la vente de prêts commerciaux	380 106	—	12 487	380 106	12 487
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(42 053)	(28 813)	(16 286)	(70 866)	(27 286)
Trésorerie versée pour les regroupements d'entreprises	—	—	9 805	—	9 805
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(45 930)	29 008	(67 191)	(16 922)	(133 285)
	411 228	115 571	(319 879)	526 799	(128 424)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 218	20 144	(19 193)	30 362	(16 350)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	132 122	111 978	126 559	111 978	123 716
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	142 340 \$	132 122 \$	107 366 \$	142 340 \$	107 366 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	165 475 \$	189 918 \$	121 811 \$	355 393 \$	293 988 \$
Intérêts reçus au cours de la période	355 001 \$	368 678 \$	288 983 \$	723 679 \$	593 707 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 675 \$	2 446 \$	2 001 \$	5 121 \$	4 051 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	25 482 \$	34 291 \$	13 694 \$	59 773 \$	42 585 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 30 avril 2018 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 1^{er} juin 2018.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications à la présentation de l'information financière

Prêts commerciaux

Au 1^{er} novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux et autres auparavant présentés séparément dans le bilan consolidé sont présentés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation a été apportée rétrospectivement et reflète mieux la nature des activités de la Banque.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mise à jour importante des modifications comptables futures présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités, à l'exception de ce qui est présenté ci-après.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié un ensemble de concepts complet pour l'information financière, le cadre conceptuel de l'information financière révisé (cadre conceptuel), qui remplace la version précédente du cadre conceptuel publiée en 2010. Le cadre conceptuel établit les concepts fondamentaux pour l'information financière qui orientent l'IASB dans l'élaboration des normes IFRS. Il vise à s'assurer que les normes sont théoriquement cohérentes et que les transactions similaires sont traitées de la même façon afin de fournir de l'information utile aux investisseurs, prêteurs et autres créanciers. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee.

Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour les sociétés qui utilisent le cadre conceptuel pour élaborer des méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une transaction donnée. L'application anticipée est permise. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé sur ses états financiers consolidés.

4. VALEURS MOBILIÈRES

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Profits nets réalisés	130 \$	2 490 \$	2 657 \$	2 620 \$	6 963 \$
Réductions de valeur	—	—	(608)	—	(608)
	130 \$	2 490 \$	2 049 \$	2 620 \$	6 355 \$

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

	Au 30 avril 2018			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 105 226 \$	118 \$	230 \$	1 105 114 \$
par des provinces	1 385 068	1 908	361	1 386 615
par des municipalités	134 544	—	1 424	133 120
Autres titres d'emprunt	39 010	7	756	38 261
Titres adossés à des actifs	3 030	—	—	3 030
Actions privilégiées	146 927	3 084	2 286	147 725
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	8 642	149	261	8 530
	2 822 447 \$	5 266 \$	5 318 \$	2 822 395 \$

	Au 31 octobre 2017			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 391 378 \$	818 \$	495 \$	1 391 701 \$
par des provinces	1 200 864	3 829	280	1 204 413
par des municipalités	208 423	100	1 174	207 349
Autres titres d'emprunt	64 294	513	636	64 171
Titres adossés à des actifs	3 393	9	—	3 402
Actions privilégiées	141 761	4 828	843	145 746
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	14 515	912	50	15 377
	3 024 628 \$	11 009 \$	3 478 \$	3 032 159 \$

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

Au 30 avril 2017

	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 451 080 \$	648 \$	693 \$	1 451 035 \$
par des provinces	996 954	3 210	205	999 959
par des municipalités	190 195	876	96	190 975
Autres titres d'emprunt	217 639	2 382	243	219 778
Titres adossés à des actifs	4 690	48	—	4 738
Actions privilégiées	128 354	2 973	2 805	128 522
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	30 477	1 094	282	31 289
	3 019 389 \$	11 231 \$	4 324 \$	3 026 296 \$

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. PRÊTS

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

Pour les six mois clos le 30 avril 2018

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	30 600 \$	12 667 \$	(16 425) \$	3 420 \$	(462) \$	29 800 \$
Hypothécaires résidentiels	10 818	1 383	(213)	(619)	(729)	10 640
Commerciaux ⁽²⁾⁽³⁾	63 474	7 450	(9 706)	134	(882)	60 470
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	21 500 \$	(26 344) \$	2 935 \$	(2 073) \$	100 910 \$
Provisions cumulatives individuelles	24 801 \$	4 026 \$	(8 865) \$	(1) \$	(437) \$	19 524 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 828	11 689	(17 479)	2 936	(1 636)	13 338
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	56 557	7 528	—	—	—	64 085
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	99 186	23 243	(26 344)	2 935	(2 073)	96 947
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽⁴⁾	5 706	(1 743)	—	—	—	3 963
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	21 500 \$	(26 344) \$	2 935 \$	(2 073) \$	100 910 \$

Pour les six mois clos le 30 avril 2017

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	36 452 \$	16 448 \$	(18 304) \$	3 283 \$	(345) \$	37 534 \$
Hypothécaires résidentiels	11 018	2 199	(847)	(27)	(668)	11 675
Commerciaux ⁽²⁾⁽³⁾	63 094	453	(3 093)	501	(504)	60 451
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	19 100 \$	(22 244) \$	3 757 \$	(1 517) \$	109 660 \$
Provisions cumulatives individuelles	19 208 \$	5 220 \$	(2 992) \$	498 \$	(173) \$	21 761 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	15 977	19 199	(19 252)	3 259	(1 344)	17 839
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	69 824	(4 061)	—	—	—	65 763
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	105 009 \$	20 358 \$	(22 244) \$	3 757 \$	(1 517) \$	105 363 \$
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽⁴⁾	5 555	(1 258)	—	—	—	4 297
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	19 100 \$	(22 244) \$	3 757 \$	(1 517) \$	109 660 \$

(1) Tiennent compte des fluctuations du change.

(2) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions.

(4) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

5. PRÊTS (SUITE)

Prêts douteux

Au 30 avril 2018

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	21 686 \$	— \$	8 218 \$	13 468 \$
Hypothécaires résidentiels	30 694	—	2 533	28 161
Commerciaux ⁽¹⁾⁽²⁾	102 315	19 524	2 587	80 204
	154 695 \$	19 524 \$	13 338 \$	121 833 \$

Au 31 octobre 2017

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	20 874 \$	— \$	11 462 \$	9 412 \$
Hypothécaires résidentiels	30 326	—	2 703	27 623
Commerciaux ⁽¹⁾⁽²⁾	100 691	24 801	3 663	72 227
	151 891 \$	24 801 \$	17 828 \$	109 262 \$

Au 30 avril 2017

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	22 336 \$	— \$	13 488 \$	8 848 \$
Hypothécaires résidentiels	26 469	—	2 461	24 008
Commerciaux ⁽¹⁾⁽²⁾	77 024	21 761	1 890	53 373
	125 829 \$	21 761 \$	17 839 \$	86 229 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non douteux n'est pas significatif.

Au 30 avril 2018

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	80 415 \$	22 203 \$	8 041 \$	110 659 \$
Hypothécaires résidentiels	271 366	39 954	16 152	327 472
	351 781 \$	62 157 \$	24 193 \$	438 131 \$

Au 31 octobre 2017

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	78 031 \$	26 903 \$	7 702 \$	112 636 \$
Hypothécaires résidentiels	259 395	40 490	19 051	318 936
	337 426 \$	67 393 \$	26 753 \$	431 572 \$

Au 30 avril 2017

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	96 401 \$	23 839 \$	7 126 \$	127 366 \$
Hypothécaires résidentiels	283 502	49 892	20 504	353 898
	379 903 \$	73 731 \$	27 630 \$	481 264 \$

5. PRÊTS (SUITE)

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 841,5 millions \$ au 30 avril 2018 (808,3 millions \$ au 31 octobre 2017 et 772,5 millions \$ au 30 avril 2017).

Vente de prêts commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, la Banque a vendu un portefeuille de prêts commerciaux agricoles d'un montant de 380,0 millions \$ et a comptabilisé un profit de 5,3 millions \$ dans les autres revenus.

6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

6.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend des prêts hypothécaires résidentiels au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) ainsi qu'au moyen d'un conduit à vendeurs multiples mis en place par une autre banque canadienne.

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
Prêts hypothécaires résidentiels	7 043 624 \$	7 063 929 \$	6 844 334 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	10 277	10 069	10 370
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	435 074	1 118	296 709
Autres valeurs mobilières	375 409	405 088	199 076
Dette liée aux activités de titrisation	(7 845 642) \$	(7 524 885) \$	(7 426 944) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation de la Banque.

	Pour les trimestres clos les		Pour les six mois clos les		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période et liés au nouveau financement	373 627 \$	504 858 \$	601 739 \$	878 485 \$	1 237 129 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période à titre d'actifs de remplacement	169 239 \$	149 264 \$	131 204 \$	318 503 \$	286 764 \$

Examen des prêts hypothécaires titrisés

Programme du tiers acheteur

À la fin de septembre 2017, la Banque a été avisée par le tiers acheteur (le « tiers acheteur »), à la suite d'un audit réalisé dans le cours normal de ses activités, que certains prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas ses critères de documentation et d'admissibilité.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet de ces prêts hypothécaires en 2017. Par suite de cet examen, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 89 millions \$ au cours du premier trimestre 2018. De plus, la Banque a versé un dépôt de réserve en trésorerie au tiers acheteur relativement à ces prêts hypothécaires, dont un montant de 23 millions \$ a été conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme. Le dépôt de réserve en trésorerie sera remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. Le dépôt de réserve en trésorerie est présenté dans les autres actifs.

6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES (SUITE)

Pour ce qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué un examen interne exhaustif d'environ 1 900 prêts hypothécaires au cours du deuxième trimestre 2018. Par suite de cet examen interne, la Banque a relevé certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 115 millions \$ qui, comme il a été convenu avec le tiers acheteur, seront rachetés par la Banque au troisième trimestre 2018. Le montant de ce rachat correspond au montant d'environ 124 millions \$ que nous avons estimé, tel qu'il a été présenté à la fin du premier trimestre 2018. En outre, au premier trimestre 2018, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie additionnel d'un montant de 61 millions \$ relativement à ces prêts hypothécaires. Selon l'entente conclue avec le tiers acheteur, une tranche d'environ 6 millions \$ de ce dépôt de réserve en trésorerie sera remise à la Banque au troisième trimestre 2018. La tranche résiduelle du dépôt de réserve en trésorerie sera conservée par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme et sera remise à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés dans les succursales seront amortis.

Dans le cadre de notre examen interne et comme mentionné précédemment, la Banque a aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés par la Banque au premier trimestre 2018.

Programme de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (« SCHL »)

Au deuxième trimestre 2018, la SCHL a réalisé un audit dans le cours normal de ses activités des prêts hypothécaires de la Banque assurés en portefeuille. L'audit a révélé des problèmes similaires à ceux relevés au quatrième trimestre 2017, étant donné que certains prêts hypothécaires ont été assurés en portefeuille par inadvertance alors qu'ils ne respectaient pas les critères d'admissibilité de la SCHL en matière d'assurance de portefeuille.

Par conséquent, en plus des prêts hypothécaires d'un montant de 88 millions \$ déjà rachetés auprès du programme de titrisation de la SCHL au début de 2018, la Banque rachètera ces autres prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance au programme de titrisation de la SCHL. La SCHL annulera parallèlement l'assurance fournie à l'égard de ces prêts hypothécaires assurés en portefeuille.

À cette fin, la Banque réalise un examen exhaustif de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL, mais non vendus à cette dernière, ainsi que des prêts hypothécaires assurés en portefeuille vendus au programme de titrisation de la SCHL. Sur la base des résultats de l'audit de la SCHL dans le cours normal des activités, la Banque estime que le montant total de ces prêts hypothécaires qui devront être rachetés se situe entre 125 millions \$ et 150 millions \$. L'examen devrait être achevé avant la fin de l'exercice. La Banque versera également à la SCHL un dépôt de réserve en trésorerie de 20 millions \$ en attente de la conclusion de l'examen.

6.2 VÉHICULES DE TITRISATION - ENTITÉS STRUCTURÉES

Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire des entités structurées et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017	Au 30 avril 2017
Prêts personnels	879 268 \$	949 104 \$	— \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	453 309	562 421	328 373
Dette liée aux activités de titrisation auxquelles ont participé les entités structurées	(605 225) \$	(706 036) \$	(302 800) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont inclus dans le poste Prêts commerciaux.

Les entités structurées consolidées de la Banque n'ont exercé aucune nouvelle activité de titrisation pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (aucune activité pour les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 30 avril 2017) et les six mois clos le 30 avril 2018 (aucune activité pour les six mois clos le 30 avril 2017).

7. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les six mois clos les			
	30 avril 2018		30 avril 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Rachat d'actions	(4 000 000)	(97 562)	—	—
En circulation à la fin de la période	—	—	4 000 000	97 562
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	10 000 000	244 038 \$	14 000 000	341 600 \$

Au 30 avril 2018, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation au 30 avril 2017).

Rachat d'actions privilégiées

Le 15 décembre 2017, la Banque a racheté 4 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 11, à un prix de 25,00 \$ par action, pour un montant total de 100,0 millions \$.

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les six mois clos les			
	30 avril 2018		30 avril 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	38 966 473	953 536 \$	33 842 170	696 493 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	2 624 300	143 812	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	251 322	12 660	229 286	13 166
Frais d'émission nets	s. o.	(4 714)	s. o.	(30)
	41 842 095	1 105 294 \$	34 071 456	709 629 \$

Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 16 janvier 2018, la Banque a émis 2 282 000 actions ordinaires pour un produit brut de 125,1 millions \$. Dans le cadre de cette émission d'actions, le 18 janvier 2018, la Banque a émis 342 300 actions ordinaires supplémentaires liées à une option de surallocation. En incluant l'option de surallocation, la Banque a émis 2 624 300 actions ordinaires pour un produit brut total de 143,8 millions \$.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 4 décembre 2017, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 15 mai 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2018.

7. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le 1^{er} juin, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,64 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2018.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 6,375 %, 7,875 % et 9,875 % pour 2018. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de six mois close le 30 avril 2018. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

	Au 30 avril 2018	Au 31 octobre 2017
Actions ordinaires	1 105 294 \$	953 536 \$
Résultats non distribués	1 099 299	1 035 770
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	1 241	6 797
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(418 041)	(383 804)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 787 793	1 612 299
Actions privilégiées non admissibles ⁽²⁾	—	97 562
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	244 038	341 600
Fonds propres de catégorie 1	2 031 831	1 953 899
Dette subordonnée admissible	348 591	348 427
Provisions cumulatives collectives	81 387	62 263
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(1 362)	—
Fonds propres de catégorie 2	428 616	410 690
Total des fonds propres	2 460 447 \$	2 364 589 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,8 %	9,6 %
Ratio total des fonds propres	11,8 %	11,6 %

(1) Composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs des régimes de retraite et autres.

(2) À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions de performance

Unités d'actions de performance

Au cours du deuxième trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 3 328 unités d'actions de performance supplémentaires évaluées à 52,00 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2020 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 157 854 unités d'actions de performance évaluées à 56,40 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2020 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation

Au cours du premier trimestre 2018, conformément à la décision de reporter l'atteinte des objectifs à moyen terme de la Banque de 2019 à 2020 tout en maintenant les cibles de 2022, 25 413 unités du régime d'unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2017 ont été annulées et remplacées par 57 173 unités du nouveau régime d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018. Les droits aux unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018 s'acquerront après trois ans et à la condition que les objectifs du plan de transformation de la Banque soient atteints à la fin de l'exercice 2020 : un rendement des capitaux propres ajusté qui ne soit pas inférieur à 300 points de base en deçà du rendement des capitaux propres moyen des six banques canadiennes principales pour l'exercice 2020 (rendement relatif) ou un rendement des capitaux propres ajusté d'au moins 14 % pour l'exercice 2020 (rendement absolu). Le 10 janvier 2018, date d'attribution, la valeur des unités attribuées était de 56,40 \$ l'unité. Au cours du deuxième trimestre 2018, la Banque a attribué 1 238 unités d'actions de performance additionnelles évaluées à 52,00 \$ l'unité.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 3,0 millions \$ ont été converties en 53 168 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 37 875 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 56,40 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2020.

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,8 million \$ ont été converties en 32 599 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(1 058) \$	(3 714) \$	816 \$	(4 772) \$	10 806 \$
Incidence des couvertures	2 582	4 898	1 739	7 480	(6 323)
	1 524 \$	1 184 \$	2 555 \$	2 708 \$	4 483 \$

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 36,4 millions \$ au 30 avril 2018 (49,4 millions \$ au 31 octobre 2017 et 41,0 millions \$ au 30 avril 2017). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 23,9 millions \$ au 30 avril 2018 (25,9 millions \$ au 31 octobre 2017 et 23,6 millions \$ au 30 avril 2017).

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Régimes de retraite à prestations définies	4 189 \$	4 331 \$	4 641 \$	8 520 \$	9 439 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 966	1 925	1 881	3 891	3 754
Autres régimes	212	219	211	431	430
	6 367 \$	6 475 \$	6 733 \$	12 842 \$	13 623 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 300,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2018. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions). Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires, ainsi que d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demands de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

12. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de restructuration.

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Autres charges de restructuration	1 751	918	1 704	2 669	2 649
	1 751 \$	918 \$	1 704 \$	2 669 \$	2 649 \$

Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé que certaines de ses succursales fusionneraient au cours des 18 prochains mois. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées initialement au poste Charges de restructuration en 2016. En 2017, des charges de 10,5 millions \$ ont été comptabilisées, comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des Services aux particuliers de la Banque et aux fusions de succursales. En outre, des charges de 1,8 million \$ ont été comptabilisées au

12. CHARGES DE RESTRUCTURATION (SUITE)

deuxième trimestre 2018 (2,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2018) et étaient liées aux coûts des services de réorganisation de la gamme de produits du réseau de succursales en vue de la transition au modèle de succursales offrant uniquement des conseils.

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les six mois clos les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Solde au début de la période	9 411 \$	16 231 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période	2 669	2 649
Paiements effectués au cours de la période	(5 408)	(3 946)
Solde à la fin de la période	6 672 \$	14 934 \$

13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de Northpoint Commercial Finance

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir la totalité de Northpoint Commercial Finance (NCF), société américaine de financement d'inventaires non bancaire qui détient un portefeuille de 819 millions \$ US (1 039 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition final de 257 millions \$ US (325 millions \$ CA) était fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture. Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit précédentes de NCF de 668 millions \$ US (848 millions \$ CA). La Banque a fait l'acquisition de NCF pour étendre ses activités de financement d'équipement et diversifier ses sources de produits.

Au cours du deuxième trimestre 2018, la Banque a mis à jour les justes valeurs estimatives provisoires des actifs acquis et des passifs pris en charge le 11 août 2017, comme l'indique le tableau ci-après. Les justes valeurs mises à jour n'ont pas changé de manière significative par rapport à l'évaluation initiale, donc les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités. La répartition du prix d'acquisition de NCF pourrait être ajustée une fois que la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

	NCF Mise à jour	NCF Évaluation initiale
Actif		
Prêts	1 038 887 \$	1 038 650 \$
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	80 997	81 000
Goodwill	53 629	56 437
Autres actifs	89 895	94 257
	1 263 408 \$	1 270 344 \$
Passif		
Autres passifs	937 979 \$	944 710 \$
Total des actifs nets identifiables acquis	325 429 \$	325 634 \$
Trésorerie versée – contrepartie d'acquisition estimée	325 429 \$	325 634 \$
Remboursement des facilités de crédit précédentes	847 759	847 787
Total	1 173 188 \$	1 173 421 \$

Au quatrième trimestre 2017, la Banque a engagé des honoraires professionnels et d'autres frais de 1,7 million \$ en lien avec cette transaction, lesquels ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. Aucune charge additionnelle n'a été engagée au premier et deuxième trimestres 2018.

Acquisition de CIT Canada

Le 1^{er} octobre 2016, la Banque a acquis de CIT Group Inc. (CIT) les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). Aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada, la Banque a engagé des frais de technologie, des honoraires professionnels et des salaires de 1,8 million \$ au deuxième trimestre 2018, de 0,6 million \$ au premier trimestre 2018 et de 1,7 million \$ au deuxième trimestre 2017. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500
www.blcgf.ca

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244
ombudsman@banquelaurentienne.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en téléphonant au 514 284-4500, poste 7521.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en téléphonant au 514 284-4500, poste 4695.

Médias sociaux



Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts et registraire de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 800 564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

	CODE CUSIP / SYMBÔLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 mars
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 juin
		**	15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.